



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2005

La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le porter à 3 1/4 %

OTTAWA, Ontario, 6 décembre 2005 — La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle relève le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le porter à 3 1/4 %. Elle augmente également de un quart de point les limites de la fourchette opérationnelle pour ce taux, ainsi que le taux officiel d'escompte, qui passe à 3 1/2 %.

Les données reçues depuis la publication du *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre indiquent que la croissance des économies canadienne et mondiale concorde pour l'essentiel avec les prévisions de la Banque. Au pays, même si l'expansion de la production au troisième trimestre a été légèrement plus forte qu'escompté, la Banque s'attend à ce que le niveau de l'activité à la fin de 2005 se rapproche de celui projeté dans le *Rapport*. Le taux d'augmentation de l'IPC global, qui se situait à 2,6 % en octobre, s'est replié plus brusquement que prévu, sous l'effet principalement de la baisse rapide des prix de l'essence. L'inflation mesurée par l'indice de référence s'établissait à 1,7 % en octobre, ce qui est également conforme à la projection de la Banque. Dans l'ensemble, les perspectives d'évolution de l'économie et de l'inflation pour 2006 et 2007 sont demeurées relativement inchangées par rapport à ce que la Banque envisageait en octobre.

La Banque considère toujours que les risques qui pèsent sur ces perspectives sont équilibrés à court terme, mais que les risques à la baisse deviennent prépondérants à partir de 2007. À la lumière de sa projection, elle estime qu'il faudra encore réduire le degré de détente monétaire afin de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande globales au cours des quatre à six prochains trimestres et de garder l'inflation au taux cible. La Banque continuera de suivre avec une attention particulière l'évolution de la conjoncture internationale et d'évaluer les ajustements et les tendances sous-jacentes au sein de l'économie canadienne, ainsi que la résultante des risques, afin de mener la politique monétaire de manière à maintenir l'inflation à la cible visée à moyen terme.

Note d'information :

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour par la Banque du Canada est le 24 janvier 2006.

La *Mise à jour* du *Rapport sur la politique monétaire* paraîtra le 26 janvier 2006.

COMMUNIQUER AVEC :

Jeremy Harrison
(613) 782-8782